35ème Rallye Régional Automobile
« Ronde de la Durance »
les 03 et 04 Mai 2008

REGLEMENT

PROGRAMME ET HORAIRES DU RALLYE

Parution du règlement	le 25/03/08
Ouverture des engagements	dès parution du règlement.
Clôture des engagements	le 21/04/08 à minuit.
Parution du road-book et distribution à l'office du tourisme de la Roque d'Anthéron	le 27/04/08
Dates et heures des reconnaissances	le 27/04/08 et le 02/05/08 de 09H00 à 18H00
Vérification des documents et des voitures	le 03/05/08 de 07H15 à 11H00
Les voitures seront mises en parc fermé le 03/05/08 à partir de 07H30.	
Première réunion des commissaires sportifs	le 03/05/08 à 11H30
Publication des équipages admis au départ	le 03/05/08 à 12H30
Départ de la Roque d'Anthéron	le 03/05/08 à 13H30
Publication des résultats partiels	le 03/05/08 à 19H30
Arrivée à la Roque d'Anthéron	le 04/05/08 à 15H45
Vérifications finales	le 04/05/08 au garage Ricard à la Roque
Publication des résultats du rallye	le 04/05/08 à 17H45
Remise des prix	le 04/05/08 à 18H30

TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE

Lieu: Salle des fêtes Marcel Pagnol à la Roque d'Anthéron.
Date et Horaires: du 03/05/08 : 7H15 au 04/05/08 : 18H15.

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Roque et Durance organise, en qualité d'organisateur administratif, les 03 et 04 mai 2008, une épreuve automobile régionale dénommée 35ème Rallye Régional « Ronde de la Durance ».
Le présent règlement a été enregistré à la FFSA, sous le permis d'organisation numéro R 71 en date du 12/02/08, et au Comité Régional du Sport Automobile sous le permis d'organisation numéro 15 du 08/02/08.

COMITE D'ORGANISATION

Présidente :	VINCENSINI Marie Odile	Membres :	BLANC Philippe
Vice-Président :	LAUNAY Claude		EYMIN Jean-Michel
Secrétaire :	TAPIAU Andrée		GUYON Sylvie
Trésorier :	MARTIN Christophe		LEHUCHER Françoise
			PEYRONNEL Eric

Et la collaboration de l'Ecurie Aurélienne de Lambesc.
Secrétariat du rallye : A.S.A.R.D.
Place de la République
13640 LA ROQUE D'ANTHERON
Tel: 04.42.50.44.36 - Fax : 04.90.09.51.91 – asard@hotmail.com

ORGANISATEUR TECHNIQUE

Marie-odile VINCENSINI

ARTICLE 1.1P - OFFICIELS DE L'EPREUVE

Commissaires sportifs :	Président:	Mr POCHON Jean-Paul	1793
	Collège:	Mme EYDOUX Christine	8178
		Mlle LE BORGNE Sophie	35629
		Mr HEIN Robert	1791
		Mr VATON Jean Louis	5493

Secrétaire du Collège :	Mme GHIGO Denyse	1968
Directeur de course :	Mr GHIGO Gérard	1967
Adjoints à la direction de course :	Mr EYDOUX André	7205
	Mr BOI Pierre	12623
Adjoint à la direction de course chargé du BBR :	Mr SCHMIT Clair	9199
Médecin responsable :	Mr BARRA Jean-Louis	
Commissaires techniques : Responsable	Mr FRANCOU Bertrand	4010
	Mr LAMBERT Lismon	3582
	Mr LE BORGNE Michel	29951
	Mr DUVERNEY André	3309
	Mr CORBET Robert	6850
	Mr LAPIQUE Daniel	5826
	Mr PINAZO Jean François	1085
	Mr TURPIN Dominique	119028
Chargés des relations avec les concurrents :	Mme SCHMIT Sylvie	36488
	Mme BOI Jeanne	27373
Chargé des commissaires	Mr LAUNAY Claude, Mme GUYON Sylvie	
Chargé des relations avec la presse :	Mlle ROUSTAN Monique	
Délégué FFSA	Mr BORELLI Jean Michel	

ARTICLE 1.2P - ELIGIBILITE

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance », compte pour la coupe de France des Rallyes, le Challenge du Comité Provence Alpes Côte d'Azur et le Challenge du Comité Provence Alpes Côte d'Azur « Jeune Espoir Rallye ».

ARTICLE 1.3P - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement une convocation pour les vérifications qui auront lieu le samedi 03/05/08 de 07H15 à 11H00 à la salle des fêtes Marcel Pagnol à la Roque d'Anthéron.
Les vérifications finales seront effectuées au garage Ricard à la Roque d'Anthéron.
Le taux horaire de la main d'oeuvre est de 45 Euros TTC.

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

ARTICLE 3.1P - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P Toute personne qui désire participer au 35ème Rallye Régional « Ronde de la Durance » doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, le 21 avril 2008 (cachet de la poste faisant foi) au plus tard.

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :
- avec la publicité facultative de l'organisateur : 220 €
- sans la publicité facultative de l'organisateur : 440 €
- pour les équipages licenciés à l'ASARD : 180 €

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

ARTICLE 4.3P - ASSISTANCE

Toute assistance en dehors des parcs d'assistance prévus dans le road-book est interdite.

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces
Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P - PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

ARTICLE 6.1P - DESCRIPTION

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » représente un parcours de 215 km 770. Il est divisé en deux étapes et trois sections. Il comporte neuf épreuves spéciales d'une longueur totale de 42 km 250.
Les épreuves spéciales sont:

Epreuve 1-3 :	Lambesc-Charleval	5 km 200
Epreuve 2 :	La Roque-Lambesc	4 km 200
Epreuves 4-6-8 :	La Roque-Lambesc	4 km 200
Epreuves 5-7-9 :	Charleval-Lambesc	5 km 350

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2.6P Les reconnaissances auront lieu le 27 avril 2008 et le 02 mai 2008 de 9 H 00 à 18 H 00.

Le nombre de passages est limité à 4 au maximum, des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7P - DEROULEMENT DU RALLYE

ARTICLE 7.2P - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont :

Les commissaires de route :	chasuble jaune
Chef de poste :	chasuble verte
Chargé des relations avec les concurrents :	chasuble rouge

ARTICLE 7.5P - EPREUVES SPECIALES

7.5.1P Les temps seront pris au dixième de seconde avec photocellule à l'arrivée des spéciales.

ARTICLE 10P - PRIX

Les prix sont cumulables :

Classement scratch		**Classement par classe**			
Partants		**1 à 3**	**4 à 10**	**11 à 15**	**plus de 15**
au 1er	300 €	110 €	220 €	220 €	220 €
au 2ème	200 €	120 €	150 €	150 €	
au 3ème	150 €	120 €	150 €	150 €	
au 4ème				70 €	

Première des Dames: 150 € si plus de 3 partantes.

Coupes : les trois premiers de classe au minimum seront recompensés.

La valeur totale des prix distribuables est de 8640 euros.

Note : En cas d'ex-aequo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents.
Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des prix se déroulera le 04/05/08 à 18H30 dans la salle des fêtes Marcel Pagnol à la Roque d'Anthéron.

Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F.F.S.A.

RONDE de la DURANCE 2008

HORO-KILOMETRE

Première étape

Samedi 03 Mai 2008

Contrôle	Itinéraire	Km partiel	Km total	Temps imparti	Fermeture de route	1ère voiture	Dernière voiture
CH 0	Sortie parc La Roque				12 H 30	13 H 30	15 H 40
CH 1	Lambesc – D67	17,460	17,460	25’	12 H 55	13 H 55	16 H 05
DES 1	Lambesc – D67	0,100	17,560	3’	12 H 58	13 H 58	16 H 08
AES1	Charleval – D67	5,200	22,760				
CH 2	Entrée parc regroupement La Roque	17,000	39,760	30’	13 H 28	14 H 28	16 H 38
CH 3	Sortie parc regroupement La Roque	0	39,760	25’	13 H 53	14 H 53	17 H 03
CH 4	Ste Anne – D67A	2,200	41,960	10’	14 H 03	15 H 03	17 H 13
DES 2	Ste Anne – D67A	0,200	42,160	3’	14 H 06	15 H 06	17 H 16
AES 2	Lambesc – D67A	4,200	46,360				
CH 5	Entrée parc assistance Lambesc	3,300	49,660	15’	14 H 21	15 H 21	17 H 31
CH6	Sortie parc assistance Lambesc	0,000	49,660	40’	15 H 01	16 H 01	18 H 11
CH7	Lambesc – D67	2,000	51,660	10’	15 H 11	16 H 11	18 H 21
DES 3	Lambesc – D67	0,100	51,760	3’	15 H 14	16 H 14	18 H 24
AES 3	Charleval – D67	5,200	56,960				
CH8	Entrée parc assistance Lambesc	11,000	67,960	17’	15 H 31	16 H 31	18 H 41
CH9	Sortie parc assistance Lambesc	0	67,960	20’	15 H 51	16 H 51	19 H 01
CH10	Entrée parc fermé La Roque d’Anthéron	15,360	83,320	20’	16 H 11	17 H 11	19 H 21

KILOMETRAGE PREMIERE ETAPE 83,320
KILOMETRAGE SPECIALES 14,600

Deuxième étape

Dimanche 04 Mai 2008

Contrôle	Itinéraire	Km partiel	Km total	Temps imparti	Fermeture de route	1ère voiture	Dernière voiture
CH 11	Sortie parc fermé la Roque				8 H 00	9 H 00	10 H 59
CH 12	Ste Anne – D67A	2,200	2,200	7’	8 H 07	9 H 07	11 H 06
DES 4	Ste Anne – D67A	0,100	2,300	3’	8 H 10	9 H 10	11 H 09
AES 4	Lambesc - D67A	4,200	6,500				
CH 13	Entrée parc assistance Lambesc	2,850	9,350	12’	8 H 22	9 H 22	11 H 21
CH 14	Sortie parc assistance Lambesc	0,025	9,375	15’	8 H 37	9 H 37	11 H 36
CH 15	Charleval - D67	11,525	20,900	17’	8 H 54	9 H 54	11 H 53
DES 5	Charleval - D67	0,050	20,950	3’	8H 57	9 H 57	11 H 56
AES 5	Lambesc – D67	5,350	26,300				
CH 16	Entrée parc assistance Lambesc	2,350	28,650	15’	9 H 12	10 H 12	12 H 11
CH 17	Sortie parc assistance Lambesc	0	28,650	20’	9 H 32	10 H 32	12 H 31
CH 18	Entrée parc regroupement La Roque	15,500	44,150	23’	9 H 55	10 H 55	12 H 54
CH 19	Sortie parc regroupement La Roque			25’	10 H 20	11 H 20	13 H 19
CH 20	Ste Anne - D67A	2,200	46,350	7’	10 H 27	11 H 27	13 H 26
DES 6	Ste Anne – D67A	0,100	46,450	3’	10 H 30	11 H 30	13 H 29
AES 6	Lambesc – D67A	4,200	50,650				
CH 21	Entrée parc assistance Lambesc	2,850	53,500	12’	10 H 42	11 H 42	13 H 41
CH 22	Sortie parc assistance Lambesc	0,025	53,525	15’	10 H 57	11 H 57	13 H 56
CH 23	Charleval D67	11,525	65,050	17’	11 H 14	12 H 14	14 H 13
DES 7	Charleval D67	0,050	65,100	3’	11 H 17	12 H 17	14 H 16
AES 7	Lambesc D67	5,350	70,450				
CH 24	Entrée parc assistance Lambesc	2,350	72,800	15’	11 H 32	12 H 32	14 H 31
CH 25	Sortie parc assistance Lambesc		72,800	20’	11 H 52	12 H 52	14 H 51
CH 26	Entrée parc regroupement La Roque	15,500	88,300	23’	12 H 15	13 H 15	15 H 14
CH 27	Sortie parc regroupement La Roque			45’	13 H 00	14 H 00	15 H 59
CH 28	Ste Anne – D67A	2,200	90,500	7’	13 H 07	14 H 07	16 H 06
DES 8	Ste Anne – D67A	0,100	90,600	3’	13 H 10	14 H 10	16 H 09
AES 8	Lambesc - D67A	4,200	94,800				
CH 29	Entrée parc assistance Lambesc	2,850	97,650	12’	13 H 22	14 H 22	16 H 21
CH 30	Sortie parc assistance Lambesc	0,025	97,675	15’	13 H 37	14 H 37	16 H 36
CH 31	Charleval – D67	11,525	109,200	17’	13 H 54	14 H 54	16 H 53
DES 9	Charleval – D67	0,050	109,250	3’	13 H 57	14 H 57	16 H 56
AES 9	Lambesc D67	5,350	114,600				
CH 32	Entrée parc assistance Lambesc	2,350	116,950	15’	14 H 12	15 H 12	17 H 11
CH 33	Sortie parc assistance Lambesc			10’	14 H 22	15 H 22	17 H 21
CH 34	Entrée parc La Roque	15,500	132,45	23’	14 H 45	15 H 45	17 H 44

KILOMETRAGE DEUXIEME ETAPE	132,450
KILOMETRAGE SPECIALES	28,650
TOTAL DU RALLYE	215,770
TOTAL SPECIALES	43,250